

**École Publique L'Oiseau Bleu**  
**9 rue de l'Atlantique 85220 Saint Maixent sur Vie**

---

**Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 12 novembre 2019.**

***Étaient présents :***

ENSEIGNANTS :

Madame Annie PEROCHEAU, classe de TPS/PS/MS,  
Madame Brigitte DORY, classe de GS,  
Madame Carole BROSSIER, classe de CP, directrice,  
Monsieur Mickaël BOSSIS, classe de CE1,  
Madame Delphine FLAIRE, classe de CE2/CM1,  
Madame Christina BALLANGER, classe de CM1/CM2,

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mesdames Sandra LINET, Nathalie COHEN, Axelle DUPE, Cindy METAYER, Frédérique CHENOT-ALEMANY et Monsieur Vincent DANIEAU.

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Monsieur Jean GROSSIN, Maire de la commune,  
Monsieur Joseph BRETOME, adjoint aux affaires scolaires,  
Madame Guylène GUILBAUD, conseillère municipale,  
Madame Nathalie PONCET, conseillère municipale.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Brigitte DORY.

***Absents excusés :***

Monsieur Gilles JOSEPH, IEN,  
Madame Marie-Bernadette DAUTREPPE, conseillère municipale,

## **L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Approbation du conseil d'école du 18 juin 2019.
2. Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.
3. Suivi des effectifs.
4. Personnel de l'école.
5. Bilan coopérative scolaire année 2018 / 2019.
6. Règlement intérieur.
7. Présentation des projets (projet d'école, sorties, animations).
8. Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique.
9. Sécurité (PPMS).
10. Questions diverses.
11. Questions des parents.

La séance est ouverte à 18 h 30 par Mme BROSSIER, Présidente du conseil d'école.  
L'ordre du jour est abordé comme suit :

### **1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école :**

Avant de procéder au vote, la présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte-rendu de la dernière séance (18 juin 2019).

Monsieur le Maire souhaite faire rectifier le point 7, questions de parents :  
En ce qui concerne le terrassement autour du réfectoire, il a été consigné qu'il n'était pas programmé or il était bien prévu mais la date n'était pas encore fixée. Il a été réalisé durant les congés d'été.

Après cette rectification, le procès verbal est alors approuvé à l'unanimité.

### **2. Elections des représentants de parents d'élèves :**

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2019.

Une seule liste : 6 titulaires : Mme Linet ( CP et CE1), M Danieau (CE2), Mme Cohen (MS et CE2), Mme Dupé Axelle (MS et CE1), Mme Métayer Cindy (GS et CE2) et Madame Chenot- Alémany Frédérique (GS).

Nous remercions tous ces parents qui font le choix de s'investir pour l'école.  
Nous rappelons l'importance du rôle des parents élus, ils sont en effet pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant au conseil d'école.

Leurs coordonnées sont sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'école.

Il y avait 186 inscrits sur la liste électorale, 125 parents ont voté, soit 67,30% de votes.  
Du fait qu'il n'y ait qu'une seule liste, le vote ne permet pas de choisir les parents qui vont représenter les familles mais montre l'intérêt porté à l'école.

Il n'y a eu qu'un seul vote en direct, les 124 autres se sont faits par correspondance. De ce fait, le choix retenu pour l'an prochain est de proposer exclusivement le vote par correspondance.

### **3. Suivi des effectifs.**

Nous comptons aujourd'hui 138 élèves pour 97 familles.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

TPS/PS/MS : 3 / 12 / 14 = 29

GS : 21

CP : 18

CE1 : 18

CE2/CM1 : 19 / 7 = 26

CM1/CM2 : 8 / 18 = 26

Les effectifs évoluent beaucoup ces derniers temps : 3 élèves viennent d'intégrer l'école, 1 TPS et 1 PS arriveront au mois de janvier. Nous attendons encore un MS pour le printemps et peut-être 2 élèves de PS et TPS.

Depuis la rentrée scolaire, chaque matin après la récréation, un groupe tournant de GS (5 ou 6 élèves) intègre la classe de CP, ce qui permet d'alléger la classe de GS. De plus, cette expérience débutée l'an passé a montré ses bienfaits : les élèves de GS s'intègrent facilement au fonctionnement de la classe de CP.

Après les vacances de Noël, un groupe de 6 MS rejoindra la classe de Madame Dory pour faciliter l'arrivée de TPS.

Nouvelle organisation également : les élèves de CM1 de mesdames Flaire et Ballanger vont faire géométrie dans la classe de monsieur Bossis, ce qui permet d'alléger les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sur un créneau horaire de 1 heure. Pendant ce temps, les collègues récupèrent un niveau simple.

L'an prochain, d'après le tableau des naissances de 2017, nous devrions accueillir 15 PS (+ 4 TPS) et 18 CM2 quitteront l'école, ce qui amènerait à un total de 137. Nous constatons une certaine stabilité dans les effectifs, cependant il est important de procéder rapidement aux prévisions pour la rentrée prochaine. Il faudrait donc porter à la connaissance des nouvelles familles qu'elles doivent procéder aux inscriptions de leurs enfants entrant en PS en septembre 2020 (via l'arbre de Noël du Val de Vie et le bulletin municipal).

Monsieur le Maire est rassurant car un certain nombre de maisons se construisent et devraient toutes être occupées essentiellement par des jeunes ménages. D'autre part, un nouveau lotissement de 22 parcelles va être proposé.

De plus, le nombre de naissances en 2018 est en légère augmentation.

### **4. Personnel de l'école.**

Au niveau des enseignants : nous sommes cette année 7 enseignants pour 6 classes.

Les titulaires :

Mme PEROCHEAU Annie pour la classe de TPS/PS/MS.

Mme DORY Brigitte pour la classe de GS.

Mme BROSSIER Carole pour la classe de CP et la direction.

Mr BOSSIS Mickaël pour la classe de CE1.

Mme FLAIRE Delphine pour la classe de CE2/CM1

Mme BALLANGER Christina pour la classe de CM1/CM2.

Mme SOURY Camille est nommée pour l'année et assure la décharge de Madame BROSSIER (déchargée le jeudi ).

Au niveau du personnel municipal :

Line BOURON assure la garderie du matin puis la matinée et l'après-midi de classe en MS/GS.

Mélanie VIOLLEAU est attitrée à la classe de TPS/PS/MS le matin, assure la surveillance de cour sur le temps de la pause méridienne puis le ménage deux soirs par semaine dans le bloc maternelle.

Laure PETITGAS assure le premier service de cantine puis la surveillance de sieste, le temps de classe en TPS/PS/MS puis la garderie du soir et le ménage de la garderie.

Alaïs AMELINEAU assure la préparation et le service de cantine ainsi que le ménage + soutien garderie du soir jusqu'à 17h30. Elle est désormais titulaire.

Yannick SURGET vient en aide au service et au ménage de cantine puis assure l'entretien du bâtiment élémentaire + le bâtiment maternelle les soirs où Mélanie n'est pas présente.

Les contrats ont été quelque peu modifiés par rapport à l'an passé. Il y a moins de temps pour le ménage et cela s'en ressent dans le bâtiment élémentaire. Le temps attribué à la personne qui y fait le ménage ne semble pas suffisant. Il arrive assez fréquemment que certaines classes ne soient pas du tout faites. L'organisation est la suivante : chaque soir de la semaine une classe du bloc est nettoyée en totalité (tables et sol), pour les autres classes, les poubelles sont vidées et les classes aspirées. Y'a-t-il une possibilité d'évolution ? D'autant que nous entrons dans une période où la météo pluvieuse ne facilite pas les choses.

La réponse apportée est la suivante : une réflexion est menée avec les élus et le personnel afin de mieux cerner les besoins et organiser le travail.

Madame la DDEN demande pourquoi il y a moins d'heures de ménage que l'an passé. Monsieur le Maire précise qu'un nombre d'heures qui étaient attribuées à l'école ont été basculées vers le personnel technique du fait notamment qu'auparavant le personnel de l'école aidait les services techniques pendant les congés scolaires et que ce n'est plus le cas désormais.

## **5. Bilan coopérative 2018/2019**

Nous remercions l'APE qui aide financièrement l'école en participant à l'achat de matériel et aux sorties scolaires. 1500 euros ont été octroyés à l'école pour la rentrée 2019.

Nous remercions également les parents d'élèves qui alimentent la coopérative, que ce soit par dons directs ou bien par leur participation aux diverses actions menées (sacs bi-matières, photographies scolaires, chocolats de Noël).

Pour l'année 2018/2019, il y a beaucoup de mouvements d'argent du fait du voyage

scolaire puisque tout a transité par la coopérative scolaire.

Au 31/08/2019 le compte était créditeur de 4931,32 euros en banque et 35,96 euros en caisse. On peut noter pour l'année un excédent de 833,88 euros.

Compte de fonctionnement général		Coopérative scolaire / Foyer coopératif	
du 1er Septembre	0		0
au 31 août	0		0
en euros			0
Compte CCP n°	0	Date :	n° d'affiliation à l'OCCE
Compte bancaire n°	0	28/11/2019	0

  

CHARGES	EUROS	PRODUITS	EUROS
607 Achats de produits de cession	6 570,92	707 Ventes de produits pour cession	8 526,67
618 Charges des activités éducatives	602,02	708 Produits des activités éducatives	0,00
6281 Cotisations versées à l'OCCE	284,65	741 Subventions reçues	3 920,00
6282 Assurances versées	37,25	742 Subventions d'associations	0,00
650 Autres charges courantes	40,80	75 Autres produits courants	0,00
670 Charges exceptionnelles	15334,30	756 Cotisations reçues	0,00
680 Budget de gros équipement	0,00	76 Produits financiers	0,00
		77 Produits exceptionnels	11 257,15
<b>Total des charges =</b>	<b>22 869,94</b>	<b>Total des produits =</b>	<b>23 703,82</b>
	+		+
Excédent (1)	833,88	Déficit (2)	0,00
	=		=
Total (3)	23 703,82	Total (4)	23 703,82

**BILAN simplifié au 31 août 0**

ACTIF	PASSIF
512 BANQUE * ou	110 Report à nouveau (31/08/N-1)
4931,32	4 133,40
514 CCP * +	120 Excédent
530 CAISSE	129 Déficit
35,96	833,88
	0,00

## 6. Règlement intérieur.

Il nous faut modifier un article au règlement intérieur, concernant la mise en place des cartes d'autorisations de sorties pour les élèves de CE2/CM1/CM2.

Leur fonctionnement est le suivant : gomme verte : l'enfant est autorisé à sortir seul de l'enceinte de l'école, gomme rouge : l'enfant est dirigé vers la cantine ou la garderie, gomme orange : l'enfant est confié à une personne autorisée à le récupérer sous le grand préau.

D- Vie de l'école, article 4 : *Les parents (ou personnes autorisées) doivent venir chercher les enfants des classes de maternelle, CP et CE1 dans les couloirs d'entrée de celles-ci. A partir de ce moment, ils sont sous leur responsabilité exclusive.*

*Les élèves autorisés à sortir seuls de l'enceinte de l'école attendront à l'extérieur, après le portail. Les élèves de CE2/CM1/CM2 devront présenter leur carte d'autorisation de sortie à l'enseignant(e) responsable de la sortie.*

La proposition est adoptée à l'unanimité. L'article 4, rubrique « Vie de l'école » sera ajouté

au règlement.

Le règlement modifié sera consultable sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <http://passerelle.ac-nantes.fr/oiseaubleu85/> et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

## 7. Projets pédagogiques

### **Projet d'école**

En ce qui concerne le projet d'école, nous démarrons la deuxième année du projet d'école 2018/2022.

Rappel des axes et présentation des actions menées cette année.

<p><b>AXE n°1</b> → Favoriser l'implication des élèves pour assurer la maîtrise des fondamentaux : « lire, écrire, compter ». Domaines et compétences concernés(*) : domaines 1 à 5 Objectif(s) : améliorer les résultats des élèves dans tous les domaines.</p>
<p><b>AXE n°2</b> → Placer le langage oral au centre des apprentissages. Domaines et compétences concernés(*) : domaine 1 Objectif(s) : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral</p>
<p><b>AXE n°3</b> → Construire des parcours éducatifs diversifiés (artistique, culturel, citoyen, santé). Domaines et compétences concernés(*) : domaines 1 et 5 Objectif(s) : comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.</p>

### Actions :

- Visite de parents en classe.
- Semaine de la maternelle.
- Semaine des maths.
- Ateliers sciences janvier à juin.
- Programmation maths Tuxboat, scratch junior. Grâce à l'APE achat d'un robot de programmation.
- Centres de maths dans les classes élémentaires.
- Lecture grands vers petits.
- Utilisation de ressources numériques (I love english school numérique cycle 3). Chaque élève a un compte Neteduc cloud auquel il peut se connecter pour faire des exercices d'entraînement, en lien avec la méthode utilisée en classe.
- Echange avec l'infirmière (sommeil, écran...)
- Liaison avec le club des aînés.

### Autres projets :

- 6 séances de Golf pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (communauté de

communes)

- 8 séances de Gymnastique pour les CP et CE1 (communauté de communes).
- Visite de la ferme d'Adèle Dupé avec les CP et CE1. Nous remercions Monsieur et Madame Dupé pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à nos élèves.
- Course longue : participation des élèves d'élémentaire sauf des CM2 car la rencontre a été annulée pour cause de mauvaise météo. Remise en question de son organisation pour l'an prochain. Un certain nombre d'enfants n'a pas pu participer à la rencontre car ils n'avaient pas validé leur brevet d'aptitude lors des séances de préparation. Cela a été mal vécu par les enfants et leur famille. Nous envisageons donc l'an prochain de faire un cycle endurance et d'organiser une course finale au stade de Saint Maixent.
- Médiathèque : 3 séances par classe.
- Projets avec Vendée eau : toutes les classes élémentaires : CM1/CM2 y compris les CM1 de Delphine : « Une eau de qualité », visite de l'usine d'Apremont et du château d'eau. CE1 et CE2/CM1: « L'eau dans la nature ». CP « L'eau dans le jardin ».  
Pour ces activités, nous sommes à la recherche d'une mare à observer avec les élèves à Saint Maixent. Monsieur le Maire évoque le bassin d'orage du lotissement des Hirondelles. Il nous faudra l'autorisation du propriétaire. Nous recherchons également un beau jardin potager et fleuri sur la commune pour la classe de CP.
- Cinéma APE : en concertation avec l'APE, nous envisageons dans la mesure du possible de renouveler la sortie de Noël au cinéma par un spectacle, peut-être plus facile avec la nouvelle salle de spectacle de Saint Hilaire.
- Historial : exposition temporaire sur la « fée Mélusine » pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 proposé par le Conseil Départemental.
- Spectacle de Noël le vendredi 20/12/2019. Prochainement un mot sera distribué avec les horaires des deux spectacles.
- Art'eliers : 4 séances en élémentaire et 3 en maternelle.
- Rugby : un cycle de 8 séances avec un animateur pour les CE2/CM1 et CM1/CM2. Du 6/02 au 9/04.
- Piscine : cette année, la classe de CM1/CM2 ne se rendra pas à la piscine à cause des travaux du multiplexe aquatique. Toutes les autres classes élémentaires bénéficieront de 8 séances. Du 28/04 au 16/06 pour les CP et CE1. Du 4/05 au 29/06 pour les CE2/CM1.
- Interventions « musique » : chaque classe bénéficiera de l'intervention de Madame Linda Morvan. Ces interventions sont financées par la municipalité et la communauté de communes.
- Stage voile CE2/CM1/CM2 : les 23, 25, 26/06. Participation financière : APE 48 euros, coop 16 euros, famille 32 euros.
- Scrabble : une matinée sera réservée à cette activité pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.
- Projet « Recylum » : projet sur le recyclage des ampoules auquel sont inscrits les classes du CE1 au CM2, pour engager l'école dans une démarche responsable et travailler également sur des notions de solidarité.
- Jour 100 pour les CP et CE1 le lundi 6/04/2020.

## **8. Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique.**

La classe mobile devrait arriver en début d'année prochaine. Elle comportera 11

ordinateurs portables et un chariot de rangement.

Inscription à e-primo, première formation des enseignants la semaine passée.

« e-primo est un environnement numérique de travail »

« L'ENT e-primo permet de saisir et de mettre à la disposition des élèves, des parents, des enseignants et des personnels administratifs, des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives, relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'école ainsi que de la documentation en ligne. Il facilite les échanges et collaborations entre écoles et permet un accès à des services externes à l'ENT, dits services tiers ».

Nous remercions la municipalité pour cette inscription validée en conseil municipal.

Un état des lieux a été fait en début d'année par le service informatique, et il a été décidé de changer un certain nombre d'ordinateurs trop anciens. Ils devraient arriver en même temps que la classe mobile. Nous aurons alors un parc informatique très performant.

## **9. Sécurité**

Un premier exercice incendie s'est déroulé sans encombre au mois de septembre.

En attente d'une date pour l'exercice « alerte intrusion » en présence de la gendarmerie, ce qui nous semble souhaitable notamment par rapport à l'alarme mise en place. Nous l'avons testée sans la présence des enfants. Le son de l'alarme est très fort et il nous paraît difficile de faire garder le calme et le silence avec ce bruit incessant et très stressant. Le problème est encore plus important dans la classe de GS car l'alarme est à l'intérieur de la classe. Il est presque impossible de tenir dans la pièce lorsqu'elle est en fonctionnement. Madame Perocheau est elle aussi inquiète par rapport aux plus jeunes car jusqu'à présent elle amenait cet exercice sous forme de jeu « à se cacher », cela semble plus anxiogène avec une alarme qui retentit.

La municipalité a fait un effort financier pour l'installation de ce système qui doit optimiser la sécurité de nos élèves. Il nous faut désormais réfléchir à son utilisation avec le concours des forces de l'ordre.

## **10 Questions diverses**

Nous souhaiterions que soit revu l'emplacement des poubelles. Elles se situent sous le préau, c'est la première chose que l'on voit en entrant dans l'école. Cela ne donne pas une belle image et cela prend de l'espace. Serait-il possible de trouver une solution ?

➡ C'est à réfléchir.

Qu'en est-il de la réflexion sur l'agrandissement de l'espace maternelle par récupération d'un logement locatif ?

➡ Pour l'instant les locataires n'ont pas signifié leur intention de partir donc pas de possibilité.

Obligation d'afficher la devise sur le fronton de l'école.

➡ Une commande a été passée par la mairie pour que cela soit fait rapidement.



Les paroles de la Marseillaise, les drapeaux et la devise sont affichées dans chaque classe.

Prévention : serait-il possible de prévoir l'achat de ventilateurs pour les classes et de stores occultants pour le couloir maternelle en cas de canicule ?

→ Ce sera discuté.

## **11 Questions de parents**

Les parents élus ont fait passer 95 questionnaires, il ont reçu 27 réponses ( soit 28%), ce qui reste encore trop peu pour être représentatif.

Le conseil d'école en étudie les réponses.

### Garderie :

Les parents sont dans l'ensemble satisfaits du service de garderie.

Nous rappelons comme chaque année que la garderie n'est pas un service d'aide aux devoirs. Les enfants peuvent les faire s'ils le souhaitent mais le personnel n'est là que pour la surveillance et les activités proposées.

Certains parents s'interrogent sur le rôle de Line Bouron dans l'école car c'est souvent elle qui rapporte les incidents aux parents même si elle n'est pas directement concernée. Elle est effectivement la référente mairie pour communiquer avec les parents et faire le lien avec ses collègues.

### Cantine :

Nous rappelons qu'une visite de l'école, cantine comprise a été proposée en fin d'année dernière à tous les parents d'élèves, y compris les familles des petits qui sont rentrés en septembre. Une seule famille a souhaité faire la visite. Depuis l'agrandissement du réfectoire, les tables et chaises sont adaptées à la taille des enfants.

Satisfaction mitigée pour la qualité des repas.

44% des personnes ayant répondu (une douzaine de parents) seraient prêtes à payer un peu plus cher pour une meilleure qualité.

Il faut préciser que le coût d'un repas pour la commune intègre le coût du personnel, par conséquent la municipalité ne rentre pas dans ses frais (ce n'est d'ailleurs pas son objectif), et le service de cantine offert aux élèves est un coût important pour une petite commune comme Saint Maixent. On ne peut pas comparer avec le collège qui est géré par le département, ni avec le lycée par la région. Il ne serait pour l'instant pas possible de proposer du « fait maison », il faudrait un minimum de 200 repas par jour.

### Le cadre scolaire :

Les échanges avec les enseignants semblent être appréciés.

Les sorties scolaires sont dans l'ensemble appréciées par leur variété.

La sécurité sur le parking pose toujours problème, les places handicapées ne sont pas respectées et il arrive de voir des véhicules emprunter le parking en sens interdit.

Pas de passage piéton rue du Pay qui n'est pas du tout sécurisée. Monsieur le Maire en a conscience et va tout mettre en œuvre pour résoudre rapidement ce problème en se tournant vers les organismes administratifs.

Demande : afin d'éviter la propagation des poux, serait-il possible pour les enfants qui en auraient ponctuellement de récupérer les affaires de sieste chaque vendredi pour lavage et désinfection ? Cela pourra se faire au cas par cas sur demande des parents. Un effort

sera fait également pour faire mettre les bonnets et écharpes dans les sacs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h35..

A Saint Maixent sur Vie, le 28/11/2019.

La Secrétaire de séance  
*Madame Brigitte Dory*

La Présidente du Conseil  
*Madame Carole BROSSIER*



**Copie transmise à :**

1. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
2. Monsieur le Maire de la commune de Saint-Maixent-sur-vie.
3. Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves.
4. Mesdames et Messieur les enseignants de l'école.
5. Mesdames et Monsieur les enseignants du RASED.
6. Madame la DDEN .